



# FLASH INFO : ENSAP

## PENSEZ A VERIFIER VOTRE COMPTE CARRIERE

Le sujet de l' **Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public** a été évoqué, lors de son lancement, dans la lettre de l'UNSA Défense du mois de février 2018.

Vous trouverez dans ce document quelques informations complémentaires :

Depuis février 2018, les personnels civils du ministère des Armées ont accès à leur espace numérique sécurisé personnel sur le site **internet** [www.ensap.gouv.fr](http://www.ensap.gouv.fr)

**Pour l'instant, seule la partie retraite est accessible (Compte Individuel de Retraite – CIR).**

Pour créer votre compte, il suffit d'entrée votre numéro de sécurité sociale (15 chiffres), votre nom de naissance et date de naissance.

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://ensap.gouv.fr/web/inscription/identite>. The page header includes the ensap.gouv.fr logo and the text 'un site de la Direction générale des Finances publiques' and 'L'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'État'. Below the header, there is a progress bar with four steps: '1. Identité', '2. Mot de passe', '3. Coordonnées', and '4. Finalisation'. The current step is '1. Identité'. The main content area is titled 'Créer mon espace sécurisé' and contains a form titled 'Mon identité'. The form has a sub-header 'Identité' and three main fields: 'N° de sécurité sociale (15 caractères)', 'Nom de naissance', and 'Date de naissance (JJMMAAAA)'. Each field has a red asterisk indicating it is mandatory. There are also question mark icons next to the social security number and name fields. Below the date field, there is a checkbox with the text '\* En cochant cette case, je déclare avoir lu, compris et accepté les conditions générales d'utilisation.' At the bottom of the form, there are two buttons: 'Retour à la page d'accueil' and 'Continuer'.

**Des erreurs peuvent être présentes, il est important de vérifier votre compte carrière et de déclencher la demande de correction, le cas échéant, auprès de votre service RH.**

**Plusieurs cas :**

**Si vous êtes à 6 mois de la retraite :**

- vous avez déposé votre demande de départ, pas besoin de faire une demande de correction, votre dossier est en cours de régularisation,
- vous n'avez pas déposé de demande de départ, faites au plus vite une demande de correction auprès de vos RH de proximité.

**S'il s'agit d'un changement de situation récent :**

- inutile de déposer une demande, vos données seront mises à jour automatiquement au début du 2eme trimestre de l'année suivante.

**Dans les autres cas, notamment erreur persistante :**

- vous devez faire une demande de correction qui devra se faire dans les 12 mois suivants, au-delà de ce délai d'un an, rapprochez-vous de vos RH de proximité.

**Pour toute demande de correction**, vous devez joindre à la demande écrite une copie écran des éléments incohérents. Les RH effectueront une première analyse des réclamations et feront suivre au CMG la demande de réclamation sur formulaire spécifique avec un niveau de priorité.

**A terme, vous pourrez accéder en toute confidentialité aux documents relatifs à votre rémunération et à votre retraite (bulletins de paye/solde, attestations fiscales, compte individuel retraite, simulateur de retraite ...).**

**L'ouverture de l'espace « ma rémunération » du personnel civil titulaire initialement prévu en octobre 2018 est retardé et annoncé courant 1<sup>er</sup> trimestre 2019.**

**Cette ouverture constituera un vrai plus dans l'information des agents. En effet, chacun a pu constater qu'actuellement les bulletins de salaire arrivent dans les boites aux lettres avec au mieux un mois de décalage et que les bulletins de salaire de régularisation parviennent par un envoi différent.**

**Pas simple tout ça !**

**L'UNSA Défense s'occupe de moi**

**Scannez-moi !**



**UNSA Défense**  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS

- Tel : 01 42 22 37 02
- federation@unsa-defense.org
- portail-unsa.intradef.gouv.fr
- www.unsa-defense.org
- www.facebook.com/UNSADefense
- @UnsaDefense
- UNSA Defense diffusion

<https://je-vote-unsa-defense.info>



**Tout le monde a droit à l'UNSA :  
Le 6 décembre 2018, votez pour vous, votez UNSA !**